

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS DU 16 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars, à seize heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Président.

Présents (15) :

Michel BEAL, Agnès COLOMBET, Carole GARDET, Corinne LETEROUIN, Elisabeth EMONET, François GRENOT, Henri EMONET, Francine MARECHAL, Isabelle WHARMBY, Françoise JOSSERAND, Amandine ALBERT-GONDRAND (voix consultative), Myriam BENEDIC, Amandine GENOUD (voix consultative), Valérie CARNIS, Anne-Sophie CANCADE.

Absents ayant donné pouvoir (3) :

Grégory DE LA CHAPELLE → Agnès COLOMBET
Corinne LE FLOCHMOAN → Myriam BENEDIC
Michaël DEHOORNE → Michel BEAL

Absentes excusées (4) :

Daniel VERBEKE
Chantal CHARVIN
Sylvia BUREL
Martine FAIVRE

Date de convocation : 8 mars 2023

Madame Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en
Préfecture le :
Et publication le :
Le Président,

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

22 MARS 2023

ARRIVEE
5

Bons alimentaires

Depuis la séance du 19 décembre 2022, trois bons alimentaires d'urgence à l'épicerie solidaire ont été attribués :

- pour un montant de 3,50 € pour une personne, représentant une valeur de denrées d'environ 35 € ;
- pour un montant de 4,00 € pour une famille de deux personnes, représentant une valeur de denrées d'environ 40 € ;
- pour un montant de 3,50 € pour une personne, représentant une valeur de denrées d'environ 35 € ;

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, décide :

- **De prendre acte** des bons alimentaires attribués.

LE COMITE ADOPTE A L'UNANIMITE

**Le secrétaire de séance,
Elisabeth EMONET**



**Le Président,
Michel BEAL**



**Pour extrait conforme,
Le 17 mars 2023**

Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes
SGCD / Pôle accueil

22 MARS 2023

ARRIVEE
5